

La société SEEM Energie, représentée par son Président, Monsieur Philippe BRIERE, s'engage par la présente politique :

- A procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liées au travail ;
- A prendre en compte les opportunités pour la sante sécurité au travail (S&ST); l'élimination des dangers et la réduction des risques.
- A satisfaire aux exigences légales et autres exigences;
- A consulter et faire participer les travailleurs et représentants des travailleurs.

Pour cela, SEEM Energie s'inscrit en permanence dans une **démarche d'amélioration continue** de son système de management de la S&ST

Dans la poursuite de notre démarche OHSAS 18 001, une attention particulière sera portée sur :

- La satisfaction du personnel, en l'impliquant et en répondant à ses attentes (prise en compte des remontées terrain)
- La communication en toute transparence sur les domaines HSE envers nos clients.
- Le maintien et développement des compétences santé, sécurité et environnement des travailleurs,

Nous insistons également sur l'existence du droit de retrait : Vous pouvez refuser tout travail qui présenterait des risques exagérés et nous en informer immédiatement.

Toute opportunité est exploitée pour sensibiliser chacun à la prévention de son **intégrité physique** au travail. **Chaque travailleur doit veiller au quotidien à sa propre sécurité, mais aussi à celle des autres.**

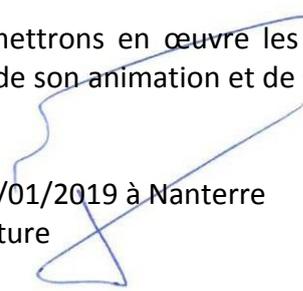
Pour 2019, les principaux objectifs sont:

- « Zéro accident »
- **Vigilance RISQUE ROUTIER**

Afin que la politique définie ci-dessus soit respectée, nous mettrons en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires à son application, nous nous chargerons de son animation et de sa dynamisation tout en comptant sur votre active participation.

Monsieur Philippe BRIERE
Président de SEEM Energie

Le 04/01/2019 à Nanterre
Signature



Référence du document:		3.2					
Rédigé par:	P. BRIERE	Date de rédaction:	05/01/2016	Autorisation de consultation:	Tout le personnel	Dernière revue du document (par son approbateur)	04/01/2019
Approuvé par:	P. BRIERE	Version actuellement en vigueur:	D	Pouvoir de modification:	BRIERE		
Cartouche de gestion des modifications:		Date de la dernière MAJ	Modification apportée				
Passage de la version C à D		05/01/2018	Refonte du document (de « POL1 », il devient « 3.2 »)				